

LETTRE D'INFORMATION

PROJET ÉOLIEN

Depuis quelques mois, plusieurs sociétés d'éolien ont démarché des propriétaires de la commune de Bissey la Côte ainsi que des communes avoisinantes.

A ce jour, les démarches ne sont qu'une prise de contact pour évaluer la faisabilité d'un tel projet.

Une société est venue présenter un projet auprès du conseil municipal. A la suite de cette réunion, le conseil municipal n'a pris aucune décision.

Le conseil municipal ne prendra position qu'après concertation et avis auprès des habitants de la commune.

La Préfecture et le Parc National attendent également les dossiers afin d'émettre un avis.

En raison de la crise sanitaire, les réunions publiques ne sont pas possibles pour le moment.

Le Maire,

Jean-Louis CHAUMONNOT